

Evaluer les portefeuilles à leur juste valeur

Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- Cerner les différentes méthodologies d'évaluation des entreprises en portefeuille.
- Valoriser de façon périodique les investissements en portefeuille pour des besoins de reporting financier.

Description / Contenu

DÉFINIR LA NOTION DE JUSTE VALEUR

- Rappel historique/convergence des normes internationales
- Définitions (IFRS 13/ASC 820)
- Rôle important de la Juste Valeur dans :
 - L'allocation d'actifs par les gérants
 - La responsabilité fiduciaire des GPs et des LPs
 - La préparation des états financiers des fonds
 - L'incitation et l'intéressement des équipes de gestion
 - L'arbitrage entre gérants (GPs) par les LPs

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS GUIDES D'ÉVALUATION INTERNATIONAUX

- Convergence des grands guides internationaux
- Alignement des guides avec la définition de la Juste Valeur
- Guide IPEV (81 pages), basé sur des principes
- Guide AICPA (650 pages), basé sur des exemples concrets
- TIS 2020 pour les fonds de fonds

CERNER LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Directive AIFM :
 - Politique de valorisation
 - Fonction Evaluation Interne
 - Documentation des évaluations périodiques
 - Gestion des conflits d'intérêt
- Tour d'horizon de l'actualité réglementaire concernant l'évaluation de portefeuilles :
 - ESMA & AMF
 - ...mais aussi SEC, FCA et CSSF (veille réglementaire internationale)

COMPRENDRE LES PRINCIPAUX PRINCIPES D'ÉVALUATION

- Unité de comptes
- Approche intrinsèque (DCF, DDM)
- Approches analogiques (sociétés comparables cotées, transactions)
- Approche par le coût
- Liquidité (absence de liquidité)
- Calibration/Etalonnage

- Cas des jeunes sociétés (start-ups)

IDENTIFIER LES CAS PRATICULIERS

- Sociétés cotées en bourse
- Position de contrôle ou de minorité
- Valorisation des instruments de dette (dans le but de valoriser les actions)
- Dette privée (cotée et non cotée)
- Venture capital
- Infrastructure
- Options et warrants
- Transferts entre fonds
- Operational Due Diligence (ODD) pour les LPs

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE VALORISATION

- Rédaction, modèle de politique de valorisation
- Points à aborder :
 - Gouvernance
 - Indépendance
 - Gestion des conflits d'intérêts
 - Cadre d'évaluation
 - Champ d'application
 - Documentation des évaluations
 - Méthodes de valorisation
 - Fiches de valorisation/modèles

CAS PRATIQUES (ils seront adaptés en fonction de la nature et de l'attente des participants)

- Rédiger une politique de valorisation en ligne avec les meilleures pratiques de marché et conforme aux attentes des régulateurs, des auditeurs et des LPs
- Valorisation d'un investissement en capital investissement : préparation d'un modèle financier et rédaction d'une note de valorisation périodique
- Valorisation d'un investissement en dette privée : préparation d'un modèle financier et rédaction d'une note de valorisation périodique
- Valorisation d'un investissement en venture capital : préparation d'un modèle financier et rédaction d'une note de valorisation périodique
- Valorisation d'un investissement en infrastructure : préparation d'un modèle financier et rédaction d'une note de valorisation périodique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

Public visé

- GPs : Equipe d'investissement, direction financière, middle office, équipe Risques, équipe Compliance, équipe Relation Investisseurs
- LPs : Equipe d'investissement, équipe de suivi et monitoring des investissements, direction financière, équipe Risques et Compliance
- Toute personne s'intéressant au suivi périodique des investissements et à l'instauration d'un dialogue de qualité entre GPs et LPs pendant la durée de vie du fonds.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire.

+ pédagogiques

- Les exposés de l'intervenant seront complétés de cas pratiques.
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

Intervenant

- Enguerran de Cremiers, Managing Director, Portfolio Valuation, Kroll

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Informations pratiques

- Participants : 16 maximum
- Durée : 1 jour (7 heures)
- Horaires : 9 h / 17 h 30
- Déjeuner offert
- Lieu : Paris

Tarifs

- 1 209,00 €HT* / 1 019,00 €HT**

(*) Tarif pour les non membres France Invest

(**) Tarif pour les membres France Invest

Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

Dernière mise à jour du programme : 22/11/2024